

Groupe de responsabilisation pour adolescent.e.s

Description générale du programme

Principes de base à l'intervention

Le programme s'adresse autant aux garçons qu'aux filles âgés de 12 à 18 ans.

L'adolescent.e avec qui nous travaillons possède une histoire de violence à la fois comme auteur, comme témoin et/ou comme victime de violence. Nous devons considérer cet aspect dans notre façon de comprendre sa situation et d'intervenir auprès de la personne. Pour nous, peu importe les moyens utilisés par l'adolescent.e (intimidation, violences physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, violence en contexte de relation amoureuse, etc.), la violence a des conséquences néfastes autant dans sa relation envers lui-même/elle-même que dans sa relation envers les autres.

Ultimement, nous croyons que chaque personne a la capacité et le pouvoir de changer et de s'améliorer.

Pour bâtir notre propre modèle d'intervention, nous nous sommes appuyés sur les étapes du processus de changement du modèle de Prochaska, Norcross et DiClemente (1993).

Ces auteurs l'expliquent ainsi :

« Tout changement doit passer par une série d'étapes allant de l'apprivoisement jusqu'à l'action, vouloir sauter une étape, c'est courir à l'échec. La relation d'aide s'inscrit d'abord dans un climat de confiance réciproque. Elle implique de plus :

- De créer ou de renforcer le désir ou le besoin de changement ;
- D'élever le niveau de conscience relativement aux problèmes ou aux sphères de vie nécessitant un changement ;
- D'installer un processus de changement progressif qui ne repose pas sur une solution miracle ;
- De soutenir l'action et les efforts exigés par le changement ;
- De consolider et de maintenir le changement.

Pour les auteurs, cette démarche s'inscrit dans un processus cognitif, à l'intérieur duquel chacune des étapes est associée à des techniques ou à des stratégies différentes, adaptées au cheminement de l'individu »¹.

Nous inspirant de ces étapes, nous travaillons dans une perspective de changement individuel, à l'intérieur d'un processus de groupe où nous accompagnons chaque jeune à partir d'où il-elle est rendu.e.

¹ (Programme de formation à l'intervention de première ligne auprès des adultes, cahier de participation, Rock Tremblay, Albert Wener, Marie Savard, août 1996) Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la formation et de l'adaptation de la main d'œuvre

Description du programme

Demande d'aide et processus d'entrevue d'accueil

L'adolescent.e doit soi-même faire sa demande d'aide en remplissant un formulaire sur le site internet d'Accroc au www.accroc.qc.ca. Il-elle sera rencontré.e par un intervenant lors d'entrevues d'accueil, d'une durée d'une heure. Le programme comprend un minimum de 2 entrevues d'accueil et 9 rencontres de groupe. Nos critères d'acceptation sont : la reconnaissance de leurs comportements violents et leur motivation à changer.

Rencontres de groupe

Dans la suite de ce processus d'intervention, le contenu du programme, responsabilisation, est construit à partir d'objectifs généraux, mais se distingue par des objectifs spécifiques pour chacun des participant.es.

Chaque rencontre comporte diverses thématiques liées aux objectifs du programme. Les outils utilisés sont choisis en fonction du niveau de conscientisation de la problématique atteint par chacun des participants. Un processus d'approfondissement des thématiques peut être offert si l'adolescent.e veut poursuivre sa démarche après les 9 rencontres. L'intervenant peut proposer d'ajouter 3 rencontres à sa démarche.

Objectifs généraux

- Aider les adolescent.es à diminuer, voire arrêter leurs comportements violents;
- Favoriser la motivation aux changements d'attitudes;
- Aider au développement de nouvelles habiletés sociales;
- Offrir aux adolescents.es un lieu de compréhension et d'écoute sur leur vécu de violence.

Objectifs spécifiques

1) Mettre un frein à mes comportements violents

Cet objectif t'amène à reconnaître les formes de violence que tu fais et à les diminuer. L'outil principal qui t'aidera à y arriver est le Temps d'Arrêt.

2) Me responsabiliser face à mes comportements violents

Cet objectif vise à t'aider à reconnaître que tu es le/la seul(e) responsable de tes comportements violents, peu importe le déclencheur. La violence c'est un choix. Tu dois être capable de reconnaître tes torts, voir ta part dans un conflit et comprendre l'impact de ta violence sur les autres.

3) Identifier pourquoi j'utilise des comportements violents

Cet objectif te permet d'identifier quels sont tes déclencheurs, tes signaux d'alarme et tes facteurs de risque.

4) Être capable d'écouter le point de vue des autres sans utiliser de comportements violents

Écouter c'est prendre le temps d'entendre ce que l'autre vit, entendre quels sont ses besoins. Ça permet de voir si tu as blessé l'autre dans tes propos ou tes actions. Écouter c'est permettre à l'autre de terminer son idée, c'est valider ta compréhension de ce que l'autre vit, et ce, sans utiliser de violence.

5) Être capable de nommer mes émotions et les exprimer sans utiliser de comportements violents

Cet objectif te permet d'apprendre à identifier les émotions que tu vis et à les exprimer à ton entourage. Ça te permet d'éviter d'accumuler et ainsi, t'exprimer sans violence.

L'orientation

Les objectifs de la démarche seront déterminés par l'adolescent.e et en collaboration avec l'intervenant d'Accroc à la suite des entrevues d'accueil. L'adolescent.e s'engage alors dans sa démarche de groupe auquel il-elle participera.

Les groupes sont de types « semi-ouverts », c'est-à-dire que les jeunes pourront intégrer de façon continue le groupe.

Le groupe est composé de 8 adolescent.e.s en format présentiel ou de 4 adolescent.e.s en format virtuel. Un service d'intervention individuel sera disponible occasionnellement et dans des contextes spécifiques, dans le but de permettre à la personne d'intégrer le groupe ou de faciliter son intégration.

Les séries de rencontres

Les rencontres sont d'une durée de 1h30 par séance pour les groupes en présentiel et de 1 heure pour les groupes en virtuel. Ces rencontres de groupe sont animées sur une base hebdomadaire, et ce, pour une période de neuf semaines.

Les groupes sont animés par deux intervenant.e.s.

Thématiques

Voici quelques exemples des thèmes abordés :

- Mythes entourant la violence;
- Processus humain (déclencheurs, réactions, émotions, besoins);
- Outils permettant l'arrêt de la violence;
- Estime de soi;
- Différentes formes de violence;
- Impacts de la violence;
- Violence en contexte de relations amoureuses.

Référer un.e jeune

Liens et contacts auprès des référents et l'entourage l'adolescent.e

Une grande cohésion est nécessaire dans l'intervention. Le respect de la confidentialité et la nécessité de développer un espace de travail sécuritaire pour l'adolescent.e sont importants pour nous. Afin de poursuivre ces objectifs, nous avons élaboré des règles de fonctionnement. Quant à la circulation de l'information, deux niveaux sont identifiés :

- Le premier niveau concerne l'inscription et les présences de l'adolescent.e. Ces informations pourront être partagées avec les partenaires qui ont référé la personne chez Accroc. Le document suivant «*Référence d'un(e) adolescent(e) pour groupe Accroc*» devra être entièrement complété et signé par tous les partis. Il est disponible sur notre site web :
<http://www.accroc.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2012/10/Reference-group-e-ado.pdf>
- Le second niveau concerne l'implication et la reconnaissance de l'adolescent.e. Accroc demande à ce que le document d'«Autorisation de divulgation de l'information » soit signé par l'adolescent.e.

Critères d'admission :

- L'adolescent.e doit avoir entre 12 et 18 ans.
- L'adolescent.e peut faire une demande d'aide de façon volontaire. L'adolescent.e peut également être référé.e par un intervenant du milieu, par la cour, par un établissement scolaire, institutionnel, par une ressource privée. L'adolescent.e devra tout de même faire sa «Demande d'aide» directement sur notre site internet qu'il-elle soit référé.e ou non.
- Un consentement autorisé et signé doit être rempli par les différents partenaires concernés.
- Ne peuvent participer aux groupes les adolescents qui ont commis des gestes de violence à caractère sexuel relatif à sa demande. Ils seront référés aux organismes appropriés.

Supervision

Toujours soucieuse de maintenir une qualité de service et une expertise approfondie, l'équipe Jeunesse d'Accroc obtient le soutien d'un superviseur externe.